



FLORESSAS

Mairie de floressas

Tél: 05.65.31.94.43

✉ mairie.floressas@orange.fr

SITE <http://www.floressas.com>

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION PRINTEMPS 2011

Le mot du Maire

Nous poursuivrons cette année nos projets en dépit d'une conjoncture économique peu favorable, que nous connaissons depuis déjà deux ans.

Il nous faut rester patients mais mobilisés et déterminés sur nos objectifs qui restent les mêmes :

- Gérer avec rigueur nos dépenses tout en conservant un programme ambitieux pour notre petite commune mais revu à la baisse
- Poursuivre l'entretien et la restauration de notre patrimoine, l'aménagement du village en améliorant notre cadre de vie
- . Entretien le lien social, favoriser le « vivre ensemble », donc soutenir tous ceux qui œuvrent dans ce sens, les manifestations qui rassemblent, tous les moments de rencontre et de convivialité.

Un autre grand chantier nous attend: celui de la réforme des collectivités territoriales avec la diminution annoncée des dotations de l'État et le renforcement voulu des regroupements de communes.

Le budget que j'ai proposé au Conseil Municipal, le 24 mars 2011, en présence de Monsieur le Percepteur a été voté à l'unanimité.

Nous relèverons les défis de demain en construisant ensemble l'avenir de Floressas dans la liberté, l'égalité et la solidarité.

Bonne lecture !

Nicolas Froment

LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors du Conseil Municipal du 29 novembre 2010, Monsieur Christian Escande a présenté sa démission de son poste de conseiller municipal pour des raisons personnelles. Nous le remercions du dévouement dont il a fait preuve pendant plusieurs années. Le Conseil Municipal comprend donc maintenant 10 membres.

SECRETARIAT et EMPLOYE COMMUNAL

HORAIRES du secrétariat

16 heures par semaine réparties; sur le mardi, 1 Mercredi sur 2, le vendredi ; les jours d'ouverture au public sont le mardi et le vendredi de 9h à 12h.

Le temps de notre secrétaire est précieux, et le nôtre aussi, pour un gain de temps, nous vous demandons de formuler vos demandes par mail dans la mesure de vos possibilités, bien sûr.

Nous vous rappelons également que de nombreuses informations sont sur le site Internet.

HORAIRES ; entretien de la commune

12 heures par semaine réparties le mardi et le vendredi.

Les travaux, à la charge de notre employé communal, sont : le nettoyage des bâtiments communaux, l'entretien du bourg et le débroussaillage des chemins communaux. Les routes goudronnées sont à la charge de la communauté des communes.

Francis DA PONTE travaille sur les 3 communes du plateau: Lacapelle-Cabanac, Floressas et Sérignac entre lesquelles une convention de partage de matériel a été signée. De cet fait nous disposons de gros matériel comme un tracteur, une débroussailleuse... les frais sont repartis équitablement au prorata du nombre d'heures d'utilisation.

Nous avons le projet d'acquérir d'autres matériels comme, un souffleur, un tracteur tondeuse, ce que nous n'aurions jamais pu faire si nous n'avions pas mutualisé nos moyens.

De ce fait pour ranger ce matériel commun dans un lieu sûr, nous allons signer une convention de garage avec la CUMA de Sérignac.

AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE

Nous envisageons pour cette année les travaux suivants:

- aménagement du carrefour de la Vierge pour élargir la vue sur le Château depuis le village et pour sécuriser l'intersection entre la Route Départementale 44, la Voie Communale qui mène à Mauroux et la sortie du château.
- retournement du monument aux morts pour que le public, lors des commémorations se trouve sur la Route de Chambert et non plus sur la RD44, pour plus de sécurité.
- aménagement de la place de l'église.
- aménagement d'un nouveau parking à côté du château.

PROJETS 2011

TRAVAUX DE CONFORTATION ET DE MISE EN VALEUR DES EXTERIEURS DU CHATEAU

Nous avons inscrit, au budget 2011, les travaux de confortation et de mise en valeur du château. Nous avons également fait des demandes de subventions pour nous aider à réaliser ce « gros » projet. Nous savons, d'ores et déjà, que les subventions auxquelles nous pouvons prétendre: celles de l'État, de la Région et du Département ont été revues à la baisse depuis ces deux dernières années.

La « commission travaux » présidée par le Maire a longuement réfléchi avec l'équipe de Gaëlle Duchêne (architecte du patrimoine) et Valérie Rousset (archéologue du bâti), chargées de l'étude de l'aménagement du château, aux possibilités qui, au regard de nos finances, nous semblaient les plus pertinentes.

La première tranche de travaux pour 2011 concernera uniquement les travaux de confortation et de rénovation extérieure:

- de la tour Sud (dite Prady) : travaux de confortation extérieurs et menuiseries
- de la tour Nord :travaux de rénovation extérieurs et menuiseries
- du corps de logis(le 1er étage): façade Est ; réfection d'enduit et menuiseries
façade Ouest ; réfection d'enduit et menuiseries

Ces travaux permettront de stopper la dégradation du château et de le mettre « hors d'eau ».

Pour le moment, aucune destination pertinente pour l'utilisation du corps de logis n'a pu être retenue. La problématique est la suivante: pouvoir continuer à avoir la possibilité de louer la salle des fêtes sans engager notre commune dans de trop grosses dépenses.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter le site Internet de la mairie :

<http://www.floressas.com> Rubrique: vie communale, volet: documentation, page : étude archéologique

ECONOMIES D'ENERGIES

Nous avons réfléchi à faire des économies d'énergie sur l'éclairage public.

Nous souhaitons arrêter les éclairages publics la nuit de 0h à 6h, et également réduire la sensibilité du capteur crépusculaire lumineux pour l'allumage le plus tard possible et l'extinction le plus tôt possible. Nous attendons l'intervention d'EPEG (Électricité de Plomberie et Électricité Générale) qui doit installer le matériel nécessaire, le devis a déjà été signé.

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Notre Commune a été déclarée en état de catastrophe naturelle par l'arrêté du 13 décembre 2010 paru au JORF (Journal Officiel de la République française) n° 0010 du 13 janvier 2011. Cette reconnaissance est relative à l'indemnisation des victimes qui ont subi des dommages matériels directs sur leur maison, causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la ré-hydratation des sols du 1er juin 2009 au 30 septembre 2009. Plusieurs habitants de Floressas avaient alerté la mairie qui avait transmis l'information à la préfecture.

ENFOUISSEMENT d'une ligne HT (Haute Tension)

ERDF (Électricité Réseau Distribution France) va procéder à l'enfouissement de la ligne de distribution d'électricité Haute Tension (départ Flores de Meyme Lot Sérignac) sur les communes de Sérignac, Floressas, Grézels et Saux. ERDF a décidé de réaliser ces travaux pour limiter les coupures de réseaux et de réduire les frais d'entretien des lignes aériennes et les pannes dues au vent. C'est une opportunité pour la commune de Floressas. Après discussions avec ERDF, ils ont accepté que nous profitions de cette traversée de notre village pour insérer des gaines en vue de l'enfouissement du réseau électrique du bourg, ce qui nous permettra de réduire un peu le coût de notre projet de dissimulation et de renforcement des réseaux électriques dans le bourg de notre commune.

BOITE AUX LETTRES

Attention! Le courrier déposé dans la boîte aux lettres (à côté de la mairie) est régulièrement comptabilisé par la Poste.

Si la quantité de lettres à expédier n'est pas assez importante, la boîte aux lettres risque d'être supprimée! Alors nous demandons à tous un petit effort: poster votre courrier à Floressas, un des derniers services publics sur notre commune...

LA REFORME TERRITORIALE

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, en 2014, les cantons n'existeront plus.

Le Conseiller Régional et le Conseiller Général ne seront plus qu'une seule et même personne: le Conseiller Territorial, dont toutes les missions ne sont pas encore tout à fait précisées. L'élection aura lieu sur un scrutin de liste départemental, sur un territoire plus grand, non encore déterminé à ce jour avec automatiquement moins de proximité.

Il est difficile de croire que cette réforme simplifiera le travail des élus locaux et qu'elle clarifiera leurs actions aux yeux des citoyens; et également que nos territoires, surtout les plus ruraux seront mieux administrés avec moins de cantons, moins d'élus, moins de ressources et moins de compétences à exercer au plus près des populations.

MOTION POUR LA SAUVEGARDE DES ECOLES EN MILIEU RURAL

Alertés par le Collectif Citoyen de Sauvegarde des Ecoles de Village, voilà le texte de la motion de censure qui a été prise à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 15 février 2011 :

le Conseil Municipal de Floressas :

Souhaite attirer l'attention de la population et des instances de décision sur la fragilisation des territoires ruraux qui ne manquera pas de se produire en cas de disparition de nos écoles publiques.

Réaffirme son attachement aux écoles des communes du territoire de son RPI.

S'engage à soutenir la présence et le maintien de ces écoles, ainsi que de toutes celles dont la suppression porterait atteinte à la qualité de la vie en milieu rural.

ENTREPOT COMMUNAL

Nous avons entrepris de faire creuser la cave qui se trouve sous la mairie pour ranger le matériel communal : bancs, tables et petits outils d'entretien.

AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Nous avons décidé de nous appuyer sur la FREDEC(Fédération Régionale de Défense contre les organismes nuisibles des cultures) pour améliorer les pratiques phytosanitaires de notre commune en particulier pour le désherbage.

Nous allons adhérer à une chartre d'entretien des espaces publics pour :

- *Traiter mieux*
- *Traiter moins*
- *Ne plus traiter du tout*

Bien sûr cet engagement s'étalera dans le temps et passera par une formation de notre employé communal.

La FREDEC aura un rôle d'aide et de contrôle, sur place, tout au long de ce processus.

RENCONTRES FRANCO-ANGLAISES

Nous vous proposons de rencontrer nos amis et concitoyens floressacois anglophones, pour une soirée conviviale, les lundis soirs à 20 heures, à la Mairie de Floressas Français, anglais, belges, hollandais etc, échangent idées et sujets divers avec les habitants de Floressas, dans le but d'améliorer ou apprendre nos langues respectives ou simplement passer un bon moment ensemble.

Actuellement, environ dix personnes participent à ces rencontres sympathiques et conviviales qui permettent de créer du lien.

Un calendrier fixe n'étant pas établi, si vous voulez nous rejoindre, il suffit de vous renseigner auprès de Marie-Thérèse Gonfalone au 05 65 31 89 82.

ANGLO-FRENCH MEETING

We invite you to join the meeting of our friends and fellow floressacois for an evening of conviviality every Monday evening at 8 p.m. in the Mairie at Floressas.

French, English, Belgian, Dutch etc, can exchange ideas and discuss different topics with their neighbours, initially to improve or learn their respective languages or simply to pass a pleasant evening

At present, approximately ten people participate in these friendly, informal meetings which help to create a bond.

There is no fixed schedule, so if you want to join us, simply contact :

Sandra Boden on 05 65 20 42 80.

FRELONS ASIATIQUES, TUEURS D'ABEILLES...

Depuis 2005, la présence du frelon asiatique est avérée dans le département du Lot menaçant directement la population des abeilles et par conséquent, la pollinisation au risque de compromettre dans les années à venir les productions agricoles et fruitières.

Contrairement à une idée reçue, le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen. L'adulte mesure environ 30 mm de long: son thorax est brun foncé et l'extrémité de son abdomen présente des segments colorés de jaune orangé.

Les reines sont de taille supérieure.

Les nids des frelons sont actifs du printemps à l'automne. C'est seulement à partir de novembre qu'ils meurent alors que les reines fondatrices cherchent à hiberner en se cachant à quelques centaines de mètres du nid, dans les arbres morts, sous les tuiles...inutile de les détruire l'hiver puisque les nids ne sont pas occupés! Par ailleurs la destruction des nids au printemps ou à l'été, si elle est mal effectuée, est inefficace, car toute reine échappant à la mort est capable de fonder une autre colonie.

Pour lutter contre ce dangereux envahisseur, deux solutions sont efficaces.

Le piégeage, de février à avril, les appâts sont constitués d'un mélange de bière et de sucre, le tout placé dans des pièges à guêpes

La tapette à mouches, même si cette solution fait sourire, toute destruction est pourtant utile face à ce risque écologique.

Si le nid est situé sur le domaine public, la Mairie se chargera de sa destruction.

Si le nid est placé sur un domaine privé, sa destruction revient au propriétaire des lieux.

Vous pouvez alors faire appel à :

_ Daniel DUCHATEAU de Salviac 05 65 21 62 79 ou 06 66 68 13 33

_ Etienne CHATELIN à Lalbenque 05 65 30 20 43

_ Mr DELSOL à Montcuq 05 65 24 51 57 ou 06 69 44 41 85

_ Mr Lartigaut à Pontcirq 06 79 97 09 26

"Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre" EINSTEIN

MANIFESTATIONS PASSES

Jeudi 11 nov. 2010	Commémoration de l'Armistice de 1918
Samedi 28 nov. 2010	Marché de Noël organisé par l'association Aurore Boréale au profit des écoles du plateau, très coloré et un public très nombreux
Samedi 11 déc. 2010	Repas de Noël anglais 4 ^{ème} édition très réussie comme d'habitude
Samedi 15 janv. 2011	Théâtre d'improvisation TIC (Théâtre Improvisation de Catus), en présence d'une centaine de personnes, très drôle
Dimanche 16 jan. 2011	Vœux du Maire
Dimanche 6 fév. 2011	Assemblée Générale des Anciens Combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Troupe Opérant Etranger et veuves
Samedi 12 mars 2011	Soirée carcasses organisée par l'Office de Tourisme Soirée conviviale entre chasseurs et non-chasseurs
Samedi 2 avril 2011	Assemblée générale de l'association Yaïka Solidaire 46
Dimanche 3 avril 2011	Chorale « La Perlinette » de Saint Germain du Bel Air Spectacle très gai et varié



VŒUX DU MAIRE



ANCIENS COMBATTANTS



ANCIENS COMBATTANTS



CHORALE LA PERLINETTE

COMITE DES FETES

Lors de son Assemblée Générale du 1er avril 2011, le Comité des Fêtes de Floressas a renouvelé son bureau

Président : Noël Roux

Trésorier : Gérard Garcia

Secrétaires : Muriel Bouthemy et Claire Liger

Membre d'honneur: Nicolas Froment

MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 29 mai 2011	Vide greniers à Floressas organisé par l'association Yaïka Solidaire 46
Vendredi 1 juillet 2011	Soirée Grillades à Grézels organisée par les chasseurs de Floressas et Grézels
Mardi 5 juillet 2011	Marché Gourmand organisé par l'Office de Tourisme du plateau à Floressas
Vendredi 22 juillet 2011	Théâtre occitan en plein air à Floressas (horaire et lieu sont à confirmer)
Dimanche 31 juillet 2011	Inter-villages à Mauroux organisé par les comités des fêtes des quatre communes du plateau
Samedi 13& dimanche 14 août 2011	Fête votive de Floressas
Dimanche 28 août 2011	Randonnée VTT et Pédestre organisée par le comité des fêtes de Floressas
Dimanche 11 septembre 2011	Balade des Gourmets organisé par le comité des fêtes de Floressas, date à confirmer.

Manifestations à venir chez nos « voisins »

Samedi & Dimanche 14&15mai 2011	Fête de Mauroux
Samedi & Dimanche 18&19 juin 2011	Fête de Sérignac
Samedi 25 juin 2011	Fête de la Saint Jean à Lacapelle Cabanac
Dimanche 17 juillet 2011	Fête de Ferrières
Mardi 19 juillet 2011	Marché gourmand à Lacapelle Cabanac
Mardi 2 août 2011	Marché gourmand à Mauroux
Mardi 17 août 2011	Marché gourmand à Sérignac
Samedi&dimanche 3&4 septembre 2011	Fête de Lacapelle Cabanac

LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Devant le succès de cette opération, pour la quatrième année, notre village reprendra son aspect printanier agréablement coloré et fleuri.

Chacun peut participer en fleurissant son balcon, sa maison ou son jardin.

Nous reconduisons également notre participation au concours « Fleurissons le Lot », organisé comme tous les ans par le Conseil Général du Lot qui nous avait attribué les encouragements.

Une première réunion a eu lieu le 11 avril 2011, les plantations se feront le 1er mai à 10h.

Nous vous espérons nombreux ce jour là, c'est toujours un moment sympathique à partager que de travailler ensemble à embellir notre village.

Les bénévoles pour ce projet peuvent s'adresser à:

Sandra Boden au 05 65 20 42 80 ou à Linda MacMahon au 05 65 35 15 58

Ou consulter le site Internet de la mairie de Floressas: <http://www.floressas.com>

Rubrique : vie communale, page : village fleuri

